

Timothée Golay, ou quand la passion rend fou !

Selon la fiche paroissiale du Brassus, Timothée Golay serait né le 30 août 1731, fils d'Abraham Golay du Chenit, régent, et de Anne-Marie née Meylan.

Selon nos recherches dans le Registre de la paroisse réformée du Sentier, comprenant catéchumènes, mariages, décédés¹, p. 48, Timothée, du sieur Abram Golay régent², a été admis à Pâques 1748, c'est-à-dire qu'il a communiqué ce jour-là. Selon son année de naissance il aurait alors eu 17 ans, soit un an de plus que la plupart de ses collègues catéchumènes. Peut-être son apprentissage a-t-il quelque peu retardé la cérémonie.

Restant dans le même registre, on trouve p. 304 : Timothée Golay, horloger, fils du Sieur Régent Abram Golay & Jeanne Louyse, fille de Moyse Golay épousée le 13^e mars 1755.

Jeanne Louyse pourrait être ainsi la fille de l'horloger Moyse Golay, constructeur avec son frère Isaac de la première pendule de l'église du Sentier, faite et posée en l'année 1737. On pourrait donc constater que le milieu horloger est devenu particulier où l'on se fréquente certes pour des besoins professionnels, on a toujours besoin d'un plus petit que soi !, mais où aussi des relations se nouent qui finissent en mariage et tissent ainsi toute une société de familles d'une profession semblable et tirant à la même corde.

Nous ne connaissons malheureusement pas la date de son décès.

La carrière professionnelle de notre homme a été esquissée par plusieurs auteurs combiens et autres. Le premier à se pencher sur l'œuvre créatrice de Timothée Golay, toutefois plaçant celle-ci sous le nom du premier horloger de la Vallée de Joux, Olivier Meylan fils de Joseph, fut le docteur Hofstaetter, écrivain en ses heures. Il place ces éléments à base historique dans un roman intitulé : Le premier horloger du Val de Joux. L'original allemand fut traduit par Auguste Piguet. Cette version « combière » parut dans la FAVJ en janvier 1927.

On y découvre que Olivier aime Rosette, une fille franc-comtoise volage et jouant de manière éhontée avec son galant qui, au final en épousera une autre moins prétentieuse en la personne de sa propre cousine Amélie.

Ce qu'exige Rosette pour marier Olivier :

- C'est la condition, tu te rappelles, observa Rosette, que mon père a mise à notre mariage ; je tiens, pour ma part, à ce qu'elle soit remplie, et voici ce que nous exigeons encore de toi : tu fabriqueras une horloge qui marche une année entière sans avoir besoin d'être remontée ; il faut que cet ouvrage soit prêt d'ici

¹ ACV, Eb 126/13 (photocopies).

² Ecole du Bas-du-Chenit où étaient aussi enseignés les enfants du Brassus qui n'avait curieusement pas encore d'école. La liste des régents du Bas-du-Chenit ne nous est pas connue.

à une année ; si tu réussis, je serai ta femme ; je n'accorderai ma main, dans l'intervalle, à aucun autre prétendant.

...

Le lendemain il se mit à l'œuvre tout de bon. Il ne pouvait arriver à son but qu'à force d'essais ; mais il ne recula pas devant cette nécessité. Il transforma un morceau de laiton en roues de diverses grandeurs et fabriqua des vis avec du fil d'acier. Il avait besoin pour son horloge d'un nombre de rouages bien plus considérable que pour les horlogers ordinaires ; l'essentiel était de les faire marcher ensemble, ce qui ne lui suscitait pas peu d'embarras ; au milieu de ses tâtonnements, il lui arrivait de faire à telle roue une dent de trop et à telle autre une ou deux dents de trop peu. Les semaines et les mois se passaient à ce travail difficile.

...

Il passait une grande partie des nuits à son établi.

...

Les poids de son horloge lui donnèrent beaucoup à penser ; il s'agissait de les calculer avec la plus grande exactitude. Après y avoir longtemps réfléchi, il supposa qu'un poids de trente livres serait nécessaire pour faire marcher l'horloge pendant une année entière, et l'expérience lui montra que son calcul était juste.

L'œuvre entreprise par Olivier était donc achevée, et il pouvait s'écrier avec un savant de l'antiquité : « eurèka », j'ai trouvé ». La vue de son horloge en mouvement et parfaitement appropriée au but, notre ouvrier versa des larmes de joie. Quelle satisfaction pour lui de pouvoir montrer son horloge à Rosette et lui dire : « Maintenant, tu es à moi ! » Quel triomphe pour lui d'avoir fabriqué seul et sans secours une pièce qui fondait sa réputation d'horloger ! Ce n'était pas, à la vérité, un travail d'une beauté frappante ; ce n'était qu'une pendule toute semblable pour la forme et la grandeur à une horloge moyenne de la Forêt-Noire ; mais la pièce qui avait vu le jour dans son atelier n'en était pas moins un ouvrage remarquable pour l'époque³.

Jacques Hofstätter avait donc saisi, au cours de ses visites chez l'habitant, des bribes de notre histoire horlogère pour en composer un petit roman de bric et de broc. Il n'empêche que cette horloge correspond d'assez près avec celle que réalisa Timothée Golay, que l'on retrouvera dans ses œuvres plus bas par le biais de nos historiens locaux.

Précisons qu'à la suite de la parution de ce texte dans la FAVJ, en janvier 1927, un lecteur, le 24 février de la même année, avait pu offrir une précision sur le fameux mouvement :

³ Ici porté en note, sans doute par le professeur Piguet, le traducteur : « Cette horloge a marché régulièrement au Sentier jusque vers l'an 1859 ; à cette époque, elle a été vendue à un marchand d'horloges de Genève, qui la conserve sans doute encore chez lui.

Monsieur,

Je lis avec intérêt le feuilleton que vous publiez dans votre estimable journal « Le premier horloger du Val de Joux ».

A la fin du dernier fragment j'ai remarqué l'annotation qui relève que tout n'est pas fictif dans ce petit roman, mais que l'horloge marchant une année sans être remontée a réellement existé et marché au Sentier, jusque vers 1859. – C'est aux Piguet-Dessous, dans la maison qui a appartenu, jusqu'à sa mort, à Henri-Daniel Piguet, ancien syndic, qu'elle était depuis une cinquantaine d'années. Son beau-père Henri-Isaac Meylan l'avait en effet vendue à Genève dans la décade de 1850. Lui-même la tenait de ses beaux-parents Abel Golay et son épouse, orpheline, qui avait été élevée par son oncle le sieur « Timothée Golay, au Bas-du-Chenit, véritable artisan de la pendule en question qui marquait outre les heures, les jours et les mois.

Recevez, Monsieur, etc. »

Emma PIGUET, feu Hri Del.

La fiche paroissiale le dit, Timothée, après un apprentissage chez différents maîtres, dont l'un à Fleurier, est admis par « La société du Chenit » le 19 février 1752. Qu'en est-il réellement ? Le registre de la maîtrise⁴ va nous le préciser.

Le même jour 14 février 1752, Timothée, fils du sieur Abram Golay, régent au Bas du Chenit, qui avait commencé son apprentissage le 24 février 1749 avec le Sr. David Golay, son cousin, ayant satisfait le dit son maître et travaillé ensuite quelques mois à Fleurier dans le Comté de Neufchâtel, présenta à la Société pour y être reçu, ce qui lui fut accordé moyennant la somme de 60 fl., avec promesse par lui faite de se conformer au règlement ci-devant écrit, et aussi dans l'intention de jouir des privilèges accordés par LL.EE⁵.

Le 26^e 7bre 1754, les horlogers étant assemblés, s'est produit le Sr. Timothée Golay qui a fait voir un convenant par lequel il a engagé David Joseph fils du Sr. Moyse Golay du Chenit pour le terme de trois années, le dit apprenti ayant commencé à travailler le 5^e 9bre 1753.

Le dit Timothée Golay a déclaré que son frère Joseph avait commencé à travailler le 4 février 1754⁶.

Du 8^e avril 1758, la maîtrise assemblée sous la Présidence du Sr. Jaques Rochat, premier Juré, absent le Sr. Président qui n'a pu s'y rencontrer ; on a procédé à faire l'examen des chef-d'œuvres qui devaient être produits. Les suivants ont fait voir chacun une montre finie :

⁴ Propriété actuelle du Musée de l'ETVJ.

⁵ P. 11 de notre transcription.

⁶ P. 17 de notre transcription.

Jaques Meylan, Timothée Golay, Daniel Piguet, Philippe Golay et Pierre Daniel Meylan.

Les dites montres ont été reçues sous la promesse de bonne foi faite sur les mains du dit Juré par les sus nommés qu'elles étaient finies de leur main⁷.

Du 2^e janvier 1762. Le Sr. Timothée Golay, membre de la maîtrise, ayant représenté ensuite que Abram Samuel Meylan, qui ci-devant avait été exclu d'assister dans les assemblées de la maîtrise, demandait d'y être réintroduit ou de retirer sa portion des fonds qu'il pouvait y avoir, et aussi qu'il lui fut donné copie de tout ce qui avait été délibéré contre lui, avec menaces que si on ne lui accordait pas sa demande, il aurait recours à l'autorité du Très Noble Magnifique et T.H.S. Baillif pour y obliger la dite maîtrise⁸.

Du même jour 2^e janvier 1762. Le Sr. Timothée Golay a été établi Juré sous le cautionnement du Sr. Pierre Golay son cousin, à la place du Sr. Davie Golay qui a fait ses deux années et qui en a été déchargé. Le dit Sr. Timothée Golay ayant promis de s'en acquitter fidèlement, il a reçu en même temps la moitié des redevances des dits jurés, s'entend des 49 fl. 6 b. qu'ils ont entre les mains. Le Sr. Pierre Meylan a été aussi reconfirmé Juré pour une année.

On constate donc par ces notes, que si réellement Timothée a été admis à la maîtrise le 14 février 1752 en payant 60 florins, ce n'est que six ans plus tard, soit le 8 avril 1758, qu'il y a présenté son chef-d'œuvre. Il n'était donc pas nécessaire en quelque sorte d'avoir fini sa montre pour être admis dans la société. Il suffisait de payer une forte cotisation d'entrée, quitte à différer de plusieurs années son passage devant les Jurés. Il n'y avait pas forcément deux poids deux mesures, néanmoins on tenait compte des circonstances qui avaient nécessité des retards plus ou moins grands.

Mais il est temps de découvrir ce qu'ont pu écrire sur notre horloger nos historiens locaux :

C'est vers cette époque que fut fait par *Timothée Golay* un régulateur à équation, marchant une année avec compensation au balancier, copié sur les ouvrages de Berthoud.

9

⁷ P. 33 de notre transcription.

⁸ P. 45 de notre transcription.

⁹ Lucien Reymond, Notice, 1887, p. 130.

Thimotée Golay, né en 1735, établi à la fin du siècle passé au Bas du Chenit, était un habile horloger-mécanicien doublé d'un savant.

C'est dans la fabrication des horloges à poids qu'il excella. Son imagination était d'une grande fécondité ; sans cesse elle lui dictait quelque nouvelle combinaison,

— 32 —

quelque mécanisme secret, qu'il appliquait en le dissimulant dans des objets d'un usage journalier. Dans ses voyages et par l'étude également, il s'assimila la science chronométrique et en appliqua les lois à ses ouvrages. Il était en relations avec les grands horlogers de son époque à Genève et à Paris, avec Berthoud spécialement et fit, à l'instar de ce dernier, vers 1780, une horloge à poids marchant une année. L'exécution de cette horloge est remarquable ; c'est le chef-d'œuvre de ce mécanicien.

Outre son rouage d'heures spécial, ce régulateur porte un mécanisme à équation indiquant le temps vrai et le temps moyen ; il est muni d'un pendule compensateur et d'un quantième perpétuel complet. Vendue une première fois 200 fr., cette horloge atteignit rapidement une valeur bien supérieure. Après cent ans de marche, elle est encore d'une exactitude suffisante pour le réglage des montres de poche. Cette pièce a été dernièrement appréciée à sa juste valeur par un collectionneur américain, qui, enthousiasmé, en a fait l'acquisition et l'a emportée, avec le portrait de son auteur, au-delà de l'Atlantique, où elle excitera encore la curiosité des connaisseurs.

Th. Golay, ce chercheur infatigable, fut victime de son ardeur au travail ; son cerveau tendu par un labeur constant faillit à sa tâche et c'est dans une folie extrême qu'il termina sa carrière.

Charles-Auguste Piguet fonda au Bas du Chenit, vers 1790, un important atelier pour la fabrication des montres à roue de rencontre, dont il avait un assez fort écoulement dans la maison Piguet et Meylan, de Genève. Cet industriel, ainsi que Philippe-Samuel Meylan, dont il sera encore fait mention plus loin, Thimotée Golay, du Bas du Chenit, Charles-Abel Piguet, du Brassus et Pierre-Moïse Reymond, du Solliat, construisirent à cette époque un certain nombre de montres compliquées tout à fait remarquables par leurs mécanismes artistement travaillés, mais dont la description sortirait trop du cadre de cette étude. Il faut cependant citer un régulateur construit par Thimotée Golay, qui fut son chef-d'œuvre, avec toutes sortes de combinaisons merveilleuses : il marchait une année et fut vendu une première fois pour l'insignifiante somme de fr. 200.—. Après cent ans, cette pièce marchait encore parfaitement et fut acquise en définitive par un enthousiaste collectionneur américain. La plupart de ces belles montres, simples et compliquées, dont on admire encore aujourd'hui le travail, furent construites pendant les néfastes années de la révolution française, qui donnèrent des loisirs à nos ateliers et à nos horlogers.

10

Et que reste-t-il des œuvres de Timothée Golay. A notre connaissance seul un régulateur serait encore visible à la Vallée, photographié anciennement par Eugène Vidoudez du Bas-du-Chenit. Mais encore faudrait-il savoir où se trouve ce mouvement et s'il y a possibilité de le décrire de manière plus précise. Nous opterions pour sa présence au Musée de l'ETVJ. L'enquête reste cependant à faire.

¹⁰ Louis Audemars, Développement historique de l'industrie horlogère..., 1926, p. 147.

Localisation



Cadastré de 1814, secteur des Orbettes qui ne porte apparemment pas encore ce nom.



La Vallée de Joux, Editions du Griffon, 1958. Photo des Orbettes de Max Chiffelle.